



Rapport Annuel 2023

Sensorial Handicap Cooperation

« La différence est une richesse, la tolérance une sagesse »

Editorial

L'année 2023 a été particulièrement intense pour SHC. Après le lancement du nouveau programme 2022-2023, les partenaires et activités ont progressivement trouvé leur rythme. Au Sénégal, nous collaborons avec trois partenaires clés : le Centre Verbo-Tonal, l'INEFJA et Les Cajoutiers, qui assurent l'accueil scolaire des enfants en situation de handicap sensoriel (EJHS). Au Burkina Faso, nous continuons notre travail avec notre partenaire historique, l'UN-ABPAM. Ces partenaires, soutenus par l'équipe SHC et de nombreux bénévoles, œuvrent pour rendre possible la scolarisation des enfants, tant sur le plan pédagogique que social.

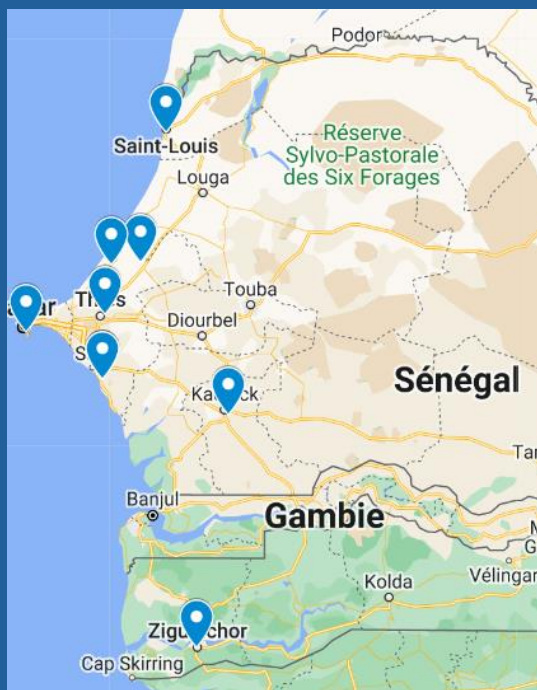
Notre **approche holistique** nous pousse à soutenir non seulement les enfants et leurs familles, mais aussi les enseignants. La formation du corps enseignant aux approches pédagogiques spécifiques est un élément central du succès de notre projet. En valorisant les enseignants et en améliorant leur cadre de travail, nous renforçons leur motivation à offrir le meilleur pour les enfants en situation de handicap. SHC a également bénéficié d'un financement de la Fédération belge des ONG pour développer une base de données numérique visant à soutenir la scolarisation mais aussi l'accompagnement médical et psycho-social des enfants et des jeunes que nos partenaires accompagnent. La **digitalisation représente un enjeu majeur** où l'inclusion des personnes en situation de handicap doit être prioritaire, tant pour elles que pour les autorités nationales. SHC accompagne ses partenaires dans leurs efforts de plaidoyer pour promouvoir l'inclusivité numérique.

En 2024, SHC prévoit d'organiser un **atelier stratégique avec ses partenaires**. Il est essentiel de définir la future stratégie de l'association à travers des échanges approfondis avec les associations locales, partenaires de longue date, qui pourront orienter les prochaines actions de SHC. Nous resterons attentifs aux évolutions de la coopération belge, influencée par les décisions du prochain gouvernement, ainsi qu'aux contextes politiques au Burkina Faso et au Sénégal, en particulier l'insécurité au Burkina Faso. Malgré les défis, nous continuerons, avec nos bénévoles, à soutenir nos partenaires sur le terrain.

Félix Vanderstricht, Président de SHC.

Carte des activités menées en 2023

Au Sénégal



3 partenaires éducatifs : INEFJA, Centre Verbotonal, Les Cajoutiers avec un effectif total de **16 personnes qui travaillent** au service du programme en tant que prestataires.

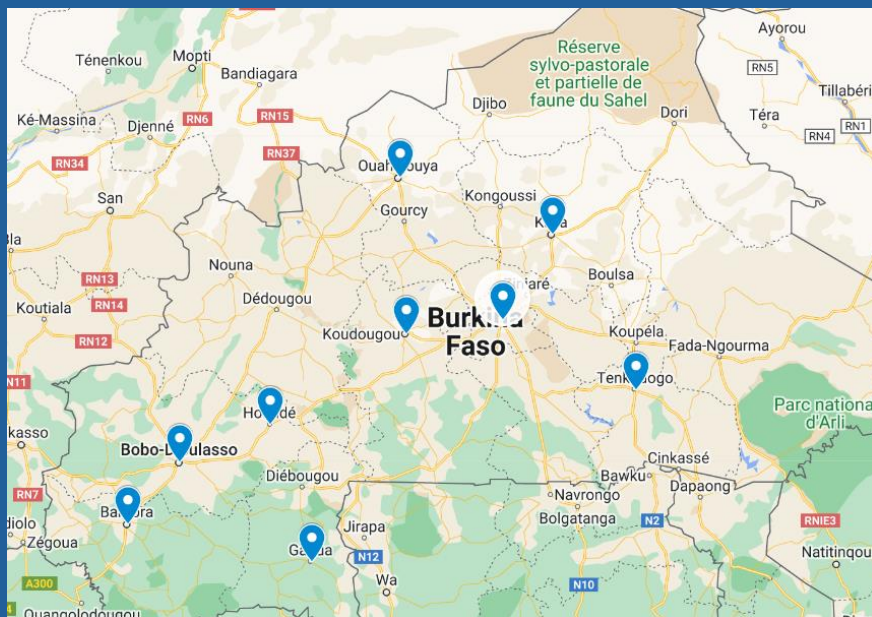
440 jeunes scolarisés au sein de 32 écoles ou centres de formation professionnelle

110 relais (enseignants, éducateurs, professeurs, personnel des écoles, direction, inspecteurs, etc.) ont bénéficié des formations en braille, en malvoyance, en pathologies oculaires, en langue de signes et en pédagogie.

127 jeunes ont bénéficié d'une prise en charge médicale ou paramédicale

6 missions ont été organisées dont une mission du partenaire Burkinabé au SN

Au Burkina Faso



416 jeunes accompagnés par le programme dont 164 filles (27 au préscolaire, 232 au primaire, 157 au post-primaire et 5 à l'université) dans 9 provinces des 8 régions.

114 jeunes ont été accueillis dans 26 classes transitoires d'inclusion scolaire construites par SHC et **297 jeunes** dans 160 classes inclusives.

28 enseignants inclusifs de Houndé et à Banfora formés pendant 10 jours à Ouaga.

275 familles d'accueil

hébergeant des jeunes ont été soutenues financièrement toute l'année

L'enfant au cœur de nos actions



A travers ses programmes, SHC et ses partenaires placent les enfants au cœur de leurs actions. Une attention particulière est portée sur les enfants en situation de handicap sensoriel pour lever les barrières discriminantes et leur permettre de développer leurs capacités propres et de réaliser pleinement leur potentiel.

L'approche repose sur les principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en mettant l'accent sur les 3 « P » : Protection, Prestation et Participation des enfants.

Protection : En 2023, SHC et ses partenaires ont initié des réflexions sur les politiques de sauvegarde. Un atelier de partage s'est tenu au Sénégal, réunissant l'ensemble des partenaires sénégalais et burkinabés, avec la participation d'organisations expérimentées telles que Plan International et SOS Village d'Enfants, qui ont apporté leur expertise. Cette politique de sauvegarde, encore en développement vise à garantir que les personnels et parties prenantes des programmes ne nuisent pas aux enfants et aux jeunes, et qu'ils ne les exposent à aucun risque de préjudice (principe « Do no Harm »). Pour ce faire, des politiques claires, des codes de conduite définissant les comportements acceptables et inacceptables, ainsi que des formations et sensibilisations sont indispensables. En outre, un dispositif de signalement est nécessaire pour permettre la remontée des informations sur les incidents, leur gestion, le soutien aux victimes, et la mise en place de mesures disciplinaires et judiciaires.

Au Burkina Faso, en 2023, bien que les progrès sur la mise en place de politiques de sauvegarde aient été limités, SHC a travaillé à renforcer les capacités de son partenaire local sur la question de la protection des enfants. Des efforts ont été faits pour sensibiliser les équipes et les partenaires sur l'importance de développer des politiques de sauvegarde robustes, adaptées aux contextes locaux. Des séances de sensibilisations ont été organisées pour aborder les enjeux spécifiques de la protection des enfants handicapés sensoriels et pour renforcer la capacité du partenaire à identifier et gérer les risques.

Malgré les défis, ces initiatives illustrent l'engagement de SHC et de ses partenaires à travailler sur la protection des enfants et à mettre en place des politiques de sauvegarde qui garantissent un environnement sécurisé pour tous les enfants participants aux programmes. La reconnaissance de la nécessité d'une approche plus systématique et intégrée de la sauvegarde marque une étape importante dans l'amélioration des pratiques de protection au sein des programmes dans nos deux pays d'intervention.

Participation : En 2023, le programme a renforcé le **droit à la participation des enfants aveugles et malvoyants** à travers des structures inclusives au niveau scolaire et communautaire, ainsi que dans le projet « Le Son d'enfants » mené par l'ONG Geomoun au Sénégal.

En collaboration avec l'INEFJA, des clubs de jeunes, des conseils de jeunes et des gouvernements scolaires inclusifs ont été créés ou renforcés pour donner la parole aux enfants, y compris les enfants déficients visuels (EDV), sur divers enjeux. Le Conseil Communal des Enfants de Thiès, installé par la Mairie de Thiès, concrétise le droit à l'expression et à la participation des élèves des écoles élémentaires de la commune. Deux EDV y ont été intégrés, l'un en tant qu'adjoint au maire et l'autre en tant que chargé de l'éducation. Les CDPE (Comités départementaux de protection de l'enfance) de Thiès Saint-Louis et Ziguinchor, supervisés par les autorités administratives, comptent également une présence active d'EDV, qui défendent les droits des enfants handicapés et sensibilisent à une meilleure protection.

Surdité des enfants : que fait SHC ?

Actuellement au Sénégal, une partie importante du projet surdité concerne **le secteur pédagogique** et plus particulièrement **un soutien à l'équipement des classes**. SHC encourage et accompagne aussi la **formation des enseignants** à la pratique d'une « **pédagogie spécialisée** » pour enfants sourds. Au cours de ces formations annuelles les enseignants apprennent, outre leur formation de base, à enseigner en utilisant la langue des signes conjointement à leur enseignement oral et écrit, à adapter les programmes et manuels scolaires, à utiliser des stratégies et supports visuels pertinents et structurés pour les enfants sourds, ...

Un deuxième domaine particulièrement investi dans le projet est la **prise en charge médico-audiologique des enfants atteints de surdité** en partenariat avec le CVT.

Au Sénégal, cette prise en charge reste peu développée en raison du **manque de personnel formé** à la pédo-audiométrie, à l'appareillage de jeunes enfants et à leur prise en charge éducative et paramédicale (accompagnement précoce au sein des familles, séances de logopédie, ...). De plus les conditions matérielles pour l'achat de

prothèses, des piles pour les faire fonctionner, ... ainsi que les conditions humaines pour assurer le suivi de l'appareillage et l'éducation auditive font défaut. Ces manquements freinent la mise en place d'un appareillage prothétique à grande échelle au Sénégal.

SHC a néanmoins décidé d'intervenir et de développer un **projet pilote d'appareillage au CVT**. Ce projet, pris en charge financièrement par la DGD (équipement matériel, achat et suivi des prothèses, paiement de professionnels en audiologie) est en cours depuis 2018 et apporte une amélioration significative de l'audition aux enfants qui sont dans les conditions pour en bénéficier.

Enfin des **projets d'inclusion scolaire** d'enfants sourds ont vu le jour et permettent à ces enfants d'être scolarisés, à nombre égal avec des enfants entendants, dans une classe où l'enseignant donne ses cours oralement en français accompagné de signes. C'est le cas des Cajoutiers qui proposera à la rentrée scolaire prochaine un cycle complet de l'enseignement élémentaire. Un vrai défi, une belle réalisation.



Les Cajoutiers, Ecole inclusive à Warang

Partenaire de SHC depuis 2020, l'Association les Cajoutiers a poursuivi en 2023 son travail d'accompagnement de la scolarisation de **116 enfants déficients auditifs** majoritairement au sein de leur école inclusive mais également pour une quinzaine d'entre eux au sein du centre de Formation Professionnelle Frédéric Ozanam. Les élèves en formation professionnelle ont à présent accès à 5 filières (la restauration, la couture, la mécanique automobile et l'électricité). Ils suivent les cours comme les autres élèves entendants grâce au travail de **trois AVS qui interprètent et signent les cours en langue des signes**. Pour la première fois, trois élèves ont pu obtenir leur CAP en aout 2023 dans la filière restauration. L'une d'entre elle, Marie Mossane SARR a réalisé un stage professionnel de 4 mois.

Parmi ces 116 enfants, 50 sont issus de régions éloignées de Mbour et ont été accueilli au sein du Foyer, un internat qui sert de lieu d'accueil et de vie et où les enfants apprennent l'autonomie, la vie en communauté et participent à des activités variées. SHC soutient ce foyer en prenant en charge le salaire d'un des 4 éducateurs et en finançant la participation des enfants à des activités sportives (basketball et football) ou citoyennes. Au-delà des effets positifs physiques, le sport participe à acquérir une meilleure estime de soi et joue un rôle social important. Il permet également à des enfants souvent isolés d'extérioriser et de se défouler. Le sport est aussi essentiel dans l'éducation, il améliore la concentration et est une source de motivation à l'école.

Afin de renforcer la qualité des apprentissages, des formations ainsi que des appuis en matériel informatique et pédagogique ont été réalisés en 2023. Un enseignant, Mamadou Somene Diatta, a participé entre avril et juin 2023, à une formation de trois mois au Bénin au sein de l'école des sourds de Louho où il a été formé de façon approfondie à la langue des signes et à la pédagogie inclusive. A son retour, on lui a confié la classe inclusive des CM1. L'ensemble des enseignants, ainsi que les 4 éducateurs et deux anciens élèves sourds ont également pris part à une formation de 10 jours en septembre, dispensée par deux formateurs d'ASUNOES Bénin, afin de développer leurs

connaissances et capacités en langue des signes et de renforcer leurs pratiques pédagogiques. L'objectif de cette formation est de renforcer les acquisitions de tous mais également d'aborder différents thèmes comme la psychologie des sourds et la culture sourde.

Pour renforcer la recherche des enseignants dans la préparation de leurs cours, un ordinateur ainsi qu'un projecteur ont été financé par le programme. Le but est que les enseignants disposent du matériel informatique pour appuyer leurs cours et permettre une meilleure compréhension des apprentissages par les élèves. Également, pour répondre aux besoins spécifiques des enfants sourds, SHC a financé l'acquisition de matériel pédagogique ludique, pour diversifier les supports d'apprentissage (jeux ludiques, balance et poids, rituels...). Ce matériel a été distribué au niveau des classes inclusives d'EISEC.

Une formation sur la gestion des déchets a été réalisée lors du séminaire de rentrée des enseignants par l'association "Zéro déchet". Une commission "environnement a été mise en place suite à cette formation avec pour objectif de travailler sur une meilleure alimentation et limiter les emballages plastiques. Malheureusement les membres du comité n'ont pas poursuivi leurs actions, certainement par manque d'accompagnement. Une stratégie doit être mise en place en 2024 pour impliquer davantage les enseignants et les élèves à ce thème transversal du programme. LC a tout de même investi dans des poubelles pour sensibilisation au tri des déchets. Fin 2023, LC a pris la décision de former sur fonds propre un jeune sourd, Malick, qui s'occupe du jardin du groupe scolaire. Il a passé trois mois au sein de la ferme Beersheba pour acquérir les techniques de la permaculture. Le but est qu'il soit autonome à LC dès mi-2024 dans la mise en œuvre d'un potager. A long terme, LC envisage qu'il puisse accompagner les classes inclusives dans des activités de jardinage, bénéfique dans l'acquisition et le développement des capacités chez les jeunes sourds. Ce jardin pédagogique serait un véritable outil d'apprentissage pour les EJHS. Des possibilités de collaboration avec d'autres ACNG belges ou étrangères afin de soutenir LC dans le développement de ce jardin sont en cours

d'exploration avec ULB Coopération. Également, pour résoudre sa problématique d'accès à l'eau douce, LC a financé grâce au programme une étude de sol. L'étude de sol a révélé la présence d'eau douce en quantité suffisante pour la mise en œuvre des projets à venir.

Plusieurs activités de sensibilisation ont également été réalisées, en avril 2023 au sein du Lycée

Français Jacques Prévert dans le cadre de leur semaine paralympique. Des élèves sourds du foyer ont participé à cette journée solidaire et ont couru avec les jeunes du LFJP pour la visibilité et l'intégration des EJHS dans la sphère scolaire et dans la société. En amont, 4 élèves sourds accompagnés du Directeur Pédagogique et de la responsable de la section inclusive ont initié les enfants du LFJP à la langue des signes.

Témoignage de Bruno, éducateur à l'internat des Cajoutiers.

« Ici au foyer, nous accueillons les enfants sourds, garçons et filles, de 4 à 18 ans. Du lever jusqu'au coucher nous les accompagnons dans leur quotidien et le soir nous nous retrouvons tous après l'école pour faire un bilan de la journée, identifier les problèmes survenus en classe, et prendre le goûter de manière conviviale. Nous sommes aussi là pour les aider dans leur scolarité et leurs devoirs après l'école.

Les mercredis après-midi et les week-ends, nous les passons tous ensemble avec les enfants. C'est l'occasion de les accompagner dans leurs activités sportives et extra scolaires. Les enfants ont l'opportunité de choisir en début d'année de pratiquer le football et le basketball dans des équipes locales avec d'autres enfants du village. Le sport est vraiment important pour eux car il leur permet de se dépenser et de rencontrer d'autres jeunes. Certains enfants se découvrent un véritable talent et peuvent intégrer les équipes régionales du pays. Le sport permet à ces enfants de se sentir mieux et aussi de démontrer ce qu'ils sont capables de réaliser. Nous faisons aussi des activités d'arts et de théâtre, les enfants adorent ! Ils peuvent s'exprimer, travailler leur imagination, se donner des défis. Ces activités sont aussi un bon moyen de les apaiser et de travailler d'autres choses comme la motricité, la concentration ou même la confiance en soi. Nous avons aussi mis en place un « atelier savon » où les enfants apprennent à produire des savons locaux que nous vendons ensuite dans nos shops.

Nous essayons aussi de faire des jeux et activités intra et extramuros. Nous aimerions développer nos projets d'activités en extérieur pour que les enfants découvrent leur pays, leurs cultures et aussi qu'ils fassent valoir leurs droits. Les enfants sont avec nous toute l'année et nous faisons tout ce que nous pouvons pour donner une chance de faire comme les autres...aller à l'école, apprendre un métier, avoir des amis, s'amuser. Nous essayons aussi au maximum de sensibiliser les familles même si ce n'est pas toujours facile ».

Un enfant qui vient d'arriver au foyer, qui n'a jamais été à l'école ou qui n'a pas bénéficié d'une éducation à la maison, c'est un challenge de le prendre en charge et de le voir évoluer. Quand tu vois l'enfant communiquer avec les autres enfants alors que dans sa famille il ne communique pas, c'est une réussite. En famille, les enfants sont seuls, c'est une grande difficulté pour eux. Quand les enfants rentrent en famille pendant les vacances, beaucoup d'entre elles m'appellent pour les aider parce qu'elles ne communiquent pas avec les enfants. Les parents veulent que je les aide pour apprendre les signes. Ces enfants-là sont comme les autres, ils ont besoin de communiquer et d'attention. Ce qui me motive c'est d'être là pour ces enfants mais pas seulement, aussi pour les familles, c'est important. Le fait aussi de voir les enfants se débrouiller seuls, sans que quelqu'un fasse à leur place...je les vois faire certaines choses et ça montre que notre travail avec eux porte ses fruits. Ce qui est aussi important dans mon métier c'est le fait de leur donner une chance d'être compris. Dans les villages et les quartiers souvent ils ne sont pas écoutés, ici, ces enfants ont trouvé le milieu où ils seront entendus et où on leur prêterait attention. C'est quelque chose de très important, ils ont le droit de s'exprimer et d'être compris ».

Centre Verbo-Tonal, école spécialisée à Dakar



Le CVT a scolarisé en 2023 une centaine d'enfants atteints de surdité sévère à profonde au sein de ses 10 classes spécialisées. Trois enfants ont également été suivis dans le cadre de leur scolarité en intégration dans des écoles ordinaires.

Une dizaine d'élèves qui étaient encore suivis par le CVT en 2022 pour leur formation professionnelle ont été orientés par l'ONG Humanité et Inclusion vers un centre artisanal dans lequel ils ont eu l'occasion de suivre des formations de plusieurs mois dans différentes filières comme l'électricité, la bijouterie, la menuiserie bois, etc. Cette expérience réussie a encouragé le CVT à ouvrir deux nouvelles sections en menuiserie métallique et électricité, en plus des initiations en couture, cuisine et arts plastiques déjà proposées aux élèves de 10^e année.

Pour assurer un enseignement performant adapté à la surdité des enfants, les enseignants doivent acquérir des compétences spécifiques très diverses parmi lesquelles la langue des signes, les bases et mouvements de la méthode verbo-tonale pour le développement du langage oral, des notions d'audiologie pour connaître le niveau d'audition des enfants et le fonctionnement de leurs prothèses

auditives, l'utilisation de supports visuels adéquats et l'introduction de jeux adaptés pour le renforcement des apprentissages. C'est pourquoi, chaque année, une formation continue à la pratique des signes et à une pédagogie spécialisée pour enfants sourds est programmée sous différentes formes tout au long de l'année.

Dans le cadre du développement et du suivi de la pratique des signes, plusieurs activités ont été réalisées par l'auxiliaire pédagogique en langue des signes qui intervient au CVT deux matinées par semaine. Celles-ci comprennent la préparation des cours avec les enseignants, l'observation en classe, la proposition de signes et d'images d'illustration, la reprise dynamique de cours, la stabilisation des signes mal formés, la stimulation de la communication signée ainsi que la création de supports d'apprentissage vidéo en langue des signes. Une amélioration progressive tant chez les élèves que chez les enseignants dans l'utilisation des signes a été constatée.

L'intégration d'une ancienne élève sourde comme assistante pédagogique a également facilité ce travail d'appropriation des signes par les plus

jeunes enfants. Lors de la mission de la formatrice belge de SHC en mai 2023, des activités de renforcement ont été proposées sur diverses thématiques répondant aux besoins exprimés par les enseignants. Au préscolaire, les besoins en matériels pédagogiques spécifiques et leur utilisation pertinente pour renforcer les apprentissages scolaires ont été discutés. Le programme a financé l'acquisition de meubles pour le rangement du matériel dans des bacs de couleurs. La formatrice a également travaillé à la préparation avec les rythmiciens d'une session de formation de l'ensemble des enseignants aux principes et mouvements de la méthode verbotonale. En audiologie, la lecture d'un audiogramme par les enseignants ainsi que le contrôle et la bonne utilisation des prothèses auditives en classe faisait également partie des thématiques de formation.

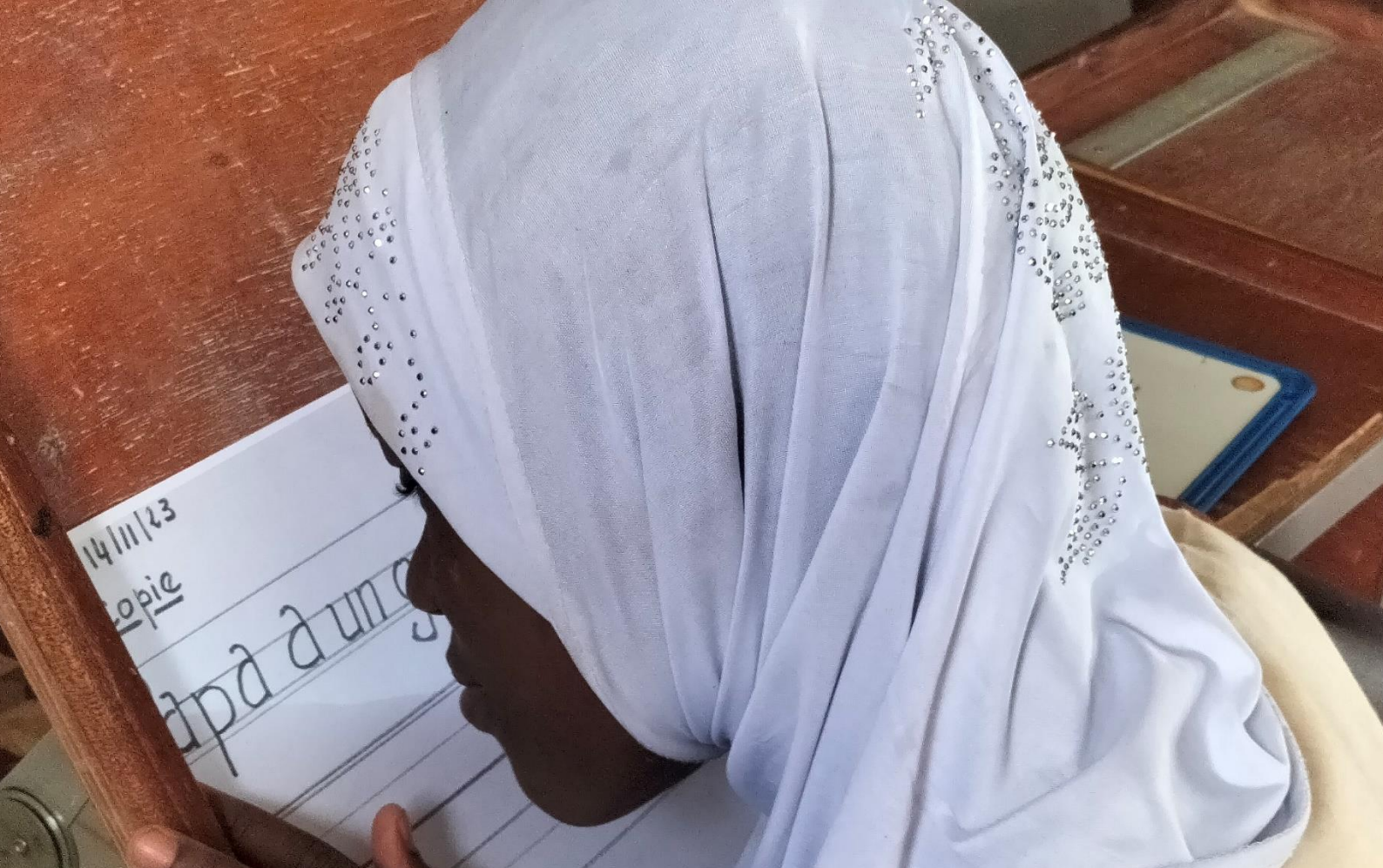
En vue d'accompagner l'équipe du CVT dans le développement de la structure, une formation de 5 jours en informatique a été organisée par le parent d'une ancienne élève, professeur à l'université, et a permis de renforcer les compétences des enseignants et du personnel dans la connaissance et l'utilisation des logiciels Word et Excel. Le recours plus systématique à ces logiciels permet aux enseignants de mieux préparer leurs leçons, d'encoder les résultats de leurs élèves sur une base

trimestrielle, et d'organiser des projections de certains supports (images, graphiques, etc.) pour illustrer les contenus éducatifs. En parallèle le CVT a bénéficié en 2023 d'un appui financier de FDSUT (fonds de développement du service universel des télécommunications) pour équiper les salles de classes avec des écrans et pour la rénovation de la salle informatique.

Le Centre a également bénéficié en 2023 de certains investissements, comme le financement d'un nouveau bloc de trois toilettes afin de pouvoir proposer des box séparés aux garçons et aux filles de l'élémentaire conformément aux normes et standards établis par le Ministère de l'Education nationale.

Jusqu'en novembre 2023, l'équipe médico-audiologique a continué à fonctionner avec l'audioprothésiste une matinée par quinzaine pour les audiométries et les appareillages et avec l'enseignant du CVT responsable de l'audiologie pour le contrôle des prothèses et petites réparations en dehors de ses heures de classe. En novembre, après de longues recherches de recrutement, le CVT a enfin pu engager un infirmier formé à l'audiologie pour assurer le suivi audio-médical de l'ensemble des élèves du CVT.





Améliorer la prise en charge de la malvoyance, Un défi pour le Sénégal et le Burkina Faso

La malvoyance en Afrique constitue un **véritable problème de santé publique**, avec des conséquences sociales et économiques importantes. Contrairement à la cécité ou la personne déficiente visuelle ne perçoit aucune image ou a une perception visuelle tellement réduite qu'elle ne peut servir à aucune fin pratique, on parle de malvoyance quand la personne déficiente visuelle dispose d'une vision résiduelle, mais qui est insuffisante pour effectuer les activités quotidiennes sans aide (agrandissements, loupes, lunettes, ordinateurs, synthèse vocale, éclairage adapté, manuels adaptés, ...). Selon le dernier rapport du 5e recensement général de la population et de l'habitat réalisé au Sénégal, la **prévalence liée à la faculté visuelle est de 1,5% chez les enfants de 0 à 15 ans**. Parmi ces 1,5%, il semblerait que 0,3% soient aveugles et 1,1% malvoyants, avec des difficultés à voir plus ou moins importantes.

Les causes de la malvoyance en Afrique sont multiples et variées. En termes de maladies

oculaires, la cataracte, le glaucome, le trachome, la xérophtalmie (carence en vitamine A) et le diabète sont parmi les principales causes de cécité et de malvoyance. A ces maladies, s'ajoutent des facteurs environnementaux comme l'exposition prolongée à la poussière et à la fumée et les carences nutritionnelles qui aggravent les problèmes de vision. Par ailleurs, de nombreuses personnes, notamment en zones rurales, n'ont pas accès à des soins oculaires de qualité et à des médicaments essentiels. La population n'est pas toujours informée sur les risques pour la vue et l'importance des examens oculaires réguliers.

La malvoyance a d'importantes conséquences sur la vie des personnes touchées et sur la société dans son ensemble, à commencer par une réduction de la qualité de vie des personnes malvoyantes qui sont confrontées à des difficultés dans leur vie quotidienne, notamment pour travailler, étudier, se déplacer et interagir avec leur environnement. Chez les enfants, elle peut compromettre leur développement cognitif et

scolaire. La malvoyance peut également entraîner **une marginalisation sociale et une perte d'autonomie**. Enfin, les coûts économiques que représente la malvoyance sont importants pour les individus, les familles et les systèmes de santé.

Ce problème de santé publique complexe **nécessite une approche globale et multisectorielle**. Des efforts soutenus sont nécessaires pour améliorer l'accès aux soins, renforcer la prévention et promouvoir l'inclusion sociale des personnes malvoyantes.

Adresser la problématique de la malvoyance suppose d'agir à plusieurs niveaux :

Renforcement des systèmes de santé : Il faut améliorer l'accès aux soins oculaires en renforçant les infrastructures de santé, en formant le personnel et en fournissant des médicaments et des équipements adaptés.

Les programmes de prévention : La mise en place de programmes de prévention, notamment la lutte contre les maladies infectieuses et la promotion d'une alimentation équilibrée, est essentielle.

La réhabilitation et basse vision : Il faut développer des programmes de réhabilitation pour aider les personnes malvoyantes à acquérir des compétences leur permettant de mener une vie plus autonome à commencer par l'enseignement adapté avec des enseignants bien formés.

Les partenariats : La collaboration entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé, les professionnels de l'éducation et les personnes malvoyantes est indispensable pour trouver des solutions durables.

En conclusion, **l'apprentissage du braille est une option, mais ce n'est pas la seule**. Il est essentiel de proposer un éventail de solutions pour répondre aux besoins spécifiques de chaque personne malvoyante et lui permettre de choisir les outils qui lui conviennent le mieux.

Concrètement, SHC-INEFJA a initié en 2021 un **projet pilote d'enseignement adapté pour élèves malvoyants** à l'institut national d'enseignement et de formation pour jeunes aveugles (INEFJA) au Sénégal, avec l'appui de WBI (Wallonie Bruxelles International).

Une classe pilote (CI-CP) où les élèves malvoyants utilisent l'écriture noire (au contraire des élèves aveugles qui utilisent l'écriture braille) a été mise en place à l'INEFJA en 2022-2023. Cette classe dispose des aides optiques et du matériel nécessaire à un enseignement de qualité. Les résultats des années 2022-2023 et 2023-2024 sont satisfaisants. A long terme, le but est de constituer des classes mixtes (écritures noire et braille) à l'INEFJA et d'ouvrir l'accès d'élèves malvoyants utilisant l'écriture noire dans les classes inclusives dans l'ensemble des régions du Sénégal.

L'expérience des deux premières années de projet révèle que l'identification et **la sélection des élèves malvoyants reste un défi**. D'une part, parce que cela suppose de réaliser des examens ophtalmologiques complets pour avoir un diagnostic ainsi que le pronostic visuel des élèves (un élève présentant une pathologie évolutive devra poursuivre ses apprentissages avec l'écriture braille) et cela alors que peu d'ophtalmologues disposent du matériel nécessaire pour réaliser ces examens. D'autre part car la sélection doit s'orienter uniquement vers les élèves avec une malvoyance légère ou modérée, qui pourront être accompagnés avec du matériel spécialisé simple et relativement accessible (lunettes correctives, loupes, ordinateurs, cahiers et manuels scolaires adaptés, éclairage adapté, ...).

La formation des enseignants, afin qu'ils maîtrisent les différentes méthodes d'enseignement adaptées aux personnes malvoyantes, le soutien permanent et la motivation de ces enseignants spécialisés pour la prise en charge des élèves malvoyants sont indispensables mais ne sont pas suffisants. La mise en place de programmes d'accompagnement individualisés pour aider chaque élève à développer ses compétences et à surmonter les obstacles reste aussi un défi.

En conclusion, **ce projet pilote est et reste tout à fait pertinent et mérite d'être poursuivi** et développé en tenant compte des défis évoqués. A ces fins, la sensibilisation de la population et des autorités, la formation et la motivation des enseignants, l'accès à du matériel spécifique et adapté, le suivi individualisé médical, scolaire et social des élèves, l'investissement et le soutien des autorités sont des constituants indispensables à la réussite de ce projet à long terme

INEFJA, éducation inclusive des enfants déficients visuels (EDV) dans 4 régions du Sénégal

En 2023, 35 EDV ont rejoint le programme. Ils ont intégré les classes transitoires des 4 écoles pilotes partenaires dans lesquelles ils sont initiés au braille et à la mobilité. Progressivement, ils acquièrent ainsi les bases nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans des classes inclusives. L'inclusion vise à adapter l'environnement d'une école ordinaire aux besoins spécifiques de ces enfants. Cela passe par la formation des enseignants, la mise à disposition de matériel et l'adaptation des leçons et des manuels.

En 2023, les formations des acteurs pédagogiques pour la prise en charge effective des EDV dans les classes inclusives se sont poursuivies avec la présence des professeurs de collèges naguère réticents à la présence des EDV dans les classes. Ils ont pour la plupart apprécié la formation et ont émis le souhait d'élargir ces formations à tout le personnel du système éducatif sénégalais. Depuis le début du programme, 163 personnes, enseignants ou inspecteurs ont bénéficié de ces formations initiales en braille.

Permettre à un enfant déficient visuel de s'intégrer dans une école et de s'épanouir au quotidien comme les autres enfants de son âge suppose une approche holistique de l'inclusion qui tient compte de tous les besoins des enfants. En 2023, plusieurs avancées significatives ont été réalisées afin de permettre à l'enfant déficient visuel de jouir pleinement de ses droits.

Des enseignants des écoles inclusives ont été sensibilisés et formés au sport adapté afin de pouvoir intégrer les EDV aux cours d'EPS via quelques adaptations. Pour la première fois, le



programme a soutenu l'organisation d'un tournoi de football et de cécifoot entre les écoles et les clubs de quartiers. Grâce à la collaboration avec UNICEF, l'entraîneur de l'équipe nationale des Lions a visité le projet et a passé une journée avec les EJHS de Ziguinchor. Il a participé à une séance de Cécifoot et a lancé un message fort de soutien et de solidarité à l'endroit des enfants handicapés du Sénégal pour le respect de leurs droits.

En 2023 également, un premier camp de vacances inclusif de 21 jours a été réalisé à Thies en synergie avec APTEL (Agence pour la Promotion du Tourisme Educatif et des Loisirs). Il a regroupé 70 enfants dont 35 EDV et 35 enfants voyants. Pendant 21 après-midi, ces enfants ont partagé des activités récréatives artistiques et environnementales. Ce patronage a également servi de levier à des actions de plaidoyer et de sensibilisation auprès des collectivités territoriales.

Le potager scolaire inclusif lancé à l'école pilote Alioune Badara Diallo apparait aussi comme un

puissant levier d'inclusion pour ces enfants qui ont l'occasion d'y cultiver des légumes et des fruits qui alimentent ensuite la cantine scolaire de l'école. Ce potager est également ouvert à la participation des parents et de tous les volontaires et participe à créer du lien et à lever les barrières qui souvent séparent l'enfant déficient visuel de sa communauté

Le projet le Son d'Enfants mené dans le cadre de la synergie SHC-GEOMOUN-INEFJA, pour favoriser le droit à la parole des jeunes et des enfants, a connu franc succès dans la zone de Saint-Louis avec une forte implication de la communauté. En effet 2 écoles inclusives, 75 élèves, 45 parents et 1 collectivité territoriale ont été sensibilisés par les élèves des 2 classes de Belgique et du Sénégal, qui ont été à l'initiative d'un plaidoyer sur la protection de l'environnement et d'actions concrètes de nettoyage et d'assainissement au sein de leurs écoles.



Travail de réflexion avec les enfants dans la cadre du projet le Son d'Enfants à Saint Louis

Témoignage de Dembo Manga, élève déficient visuel à Ziguinchor.

« Depuis l'aménagement du jardin potager scolaire inclusif, nous les jeunes aveugles de SHC-INEFJA Ziguinchor, nous nous occupons de son entretien. Il nous permet de nous familiariser avec la nature, par le toucher, l'odorat ou encore par le goût de certaines plantes jadis connues que de noms.

Cet espace environnemental bien aménagé participe également à développer nos compétences dans certaines disciplines telles que la géométrie avec la concrétisation des notions de carrés, de surface, de circonférence grâce à la préparation des planches que nous faisons nous mêmes sous la supervision des techniciens en la matière

En plus les récoltes de fruits et légumes de ce jardin contribuent grandement à l'amélioration de la qualité de la restauration et de la collation de la cantine scolaire mise en place par SHC-INEFJA Mon souhait est que cette initiative soit étendue à toutes les écoles inclusives du Sénégal car c'est un réel moyen d'inclusion des enfants et des jeunes dans la société »



Actions Clés menées au Burkina Faso en 2023 par l'UN-ABPAM

En 2023, malgré un contexte difficile marqué par l'insécurité et une crise humanitaire persistante au Burkina Faso, Sensorial Handicap Cooperation (SHC) a maintenu son engagement envers les enfants et jeunes en situation de handicap visuel (EJHV). En collaboration avec l'UN-ABPAM, SHC a mis en œuvre des initiatives significatives pour renforcer l'inclusion et améliorer la qualité de vie des EJHV, tout en tirant parti des leçons apprises pour optimiser ses interventions.

SHC, en partenariat avec l'UN-ABPAM, a concentré ses efforts sur le **renforcement des capacités locales**, notamment par des formations ciblées sur la gestion des ressources humaines, la recherche de partenaires et la gestion financière. Cette approche a permis une gestion plus efficiente des programmes et une meilleure appropriation par les acteurs locaux. En 2023, la reconnaissance institutionnelle de l'UN-ABPAM a été renforcée par l'adoption d'un arrêté facilitant l'accès des EJHV aux examens scolaires.

L'accent a également été mis sur la valorisation de cette reconnaissance officielle, en soulignant l'importance d'une collaboration étroite avec les institutions locales pour assurer la durabilité des actions. Une mission au Sénégal a permis de partager les bonnes pratiques et de renforcer les capacités sur l'éducation inclusive.

En dépit des défis sécuritaires, SHC a réussi à **maintenir l'accès des EJHV à des offres éducatives adaptées** dans huit régions du pays. Les activités ont inclus des formations pour les enseignants sur l'utilisation du braille et l'éducation inclusive, contribuant ainsi à améliorer la qualité des apprentissages. L'implication des encadreurs pédagogiques de proximité a été cruciale pour pallier les difficultés de suivi sur le terrain et pour renforcer l'appropriation de l'éducation inclusive par les autorités locales.

Une leçon clé identifiée en 2023 a été l'importance de former et d'impliquer les directeurs d'école pour garantir l'inclusion des EJHV. Cette approche participative est reconnue comme un facteur de succès pour assurer une éducation de qualité.

L'amélioration du bien-être des EJHV reste une priorité majeure. En 2023, le soutien financier pour les frais de famille d'accueil, d'internat et de cantine a permis de répondre aux besoins de ces jeunes, dans un contexte où plus de 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. SHC a également collaboré avec des partenaires pour affilier les EJHV aux mutuelles de santé, renforçant ainsi leur accès à des soins médicaux essentiels.

La **synergie avec les partenaires locaux** a été un élément clé, avec des recommandations pour renforcer l'implication des communautés locales et des parents dans la prise en charge des EJHV, ce qui contribue à une meilleure intégration sociale et éducative.

Des efforts continus de sensibilisation ont été menés pour promouvoir l'inclusion des EJHV dans les écoles publiques. Des **concertations régionales** ont permis de renforcer les collaborations avec les services déconcentrés du ministère de l'Éducation, améliorant ainsi les conditions d'apprentissage des EJHV.

Une observation importante de 2023 a été que l'engagement collaboratif de tous les acteurs, y compris les parents, les enseignants et les autorités locales, est essentiel pour surmonter les barrières à l'inclusion. La sensibilisation continue et le partage d'expertise ont été identifiés comme des leviers cruciaux pour le succès de l'éducation inclusive. Les réorientations stratégiques entreprises en 2023, bien que parfois source de retards, ont permis une meilleure appropriation des programmes par les acteurs locaux, garantissant ainsi leur durabilité. Les plans pour réhabiliter les infrastructures scolaires en 2024 marquent une nouvelle étape pour améliorer l'environnement d'apprentissage des EJHV. En conclusion, les actions menées par SHC en 2023 démontrent un engagement fort pour l'inclusion et le soutien des jeunes en situation de handicap visuel. En s'appuyant sur les leçons apprises et en adaptant ses interventions, SHC continue de créer un environnement éducatif inclusif et durable, tout en renforçant la collaboration avec ses partenaires pour maximiser l'impact de ses initiatives.



Sport à l'Ecole des Jeunes Aveugles (EJA) de Ouagadougou



Visite à domicile des EJHV à Bobo Dioulasso

Recrutement d'une Responsable Technique en Education Inclusive et Innovations Pédagogiques au Burkina Faso

En 2023, SHC a créé un nouveau poste pour renforcer l'ancrage institutionnel et la durabilité de ses actions au sein du programme : celui de Responsable Technique en Education Inclusive et Innovations Pédagogiques. Ce poste est occupé par Solange BEREODOUGOU, inspectrice de l'Enseignement Primaire et de l'Éducation Non Formelle, fonctionnaire du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN). Ses missions principales incluent la coordination des activités pédagogiques, la supervision du personnel éducatif, la gestion des rapports et des capitalisations, ainsi que le suivi des questions éthiques et d'intégrité.

Depuis son entrée en fonction en septembre 2023, Solange a relevé plusieurs défis majeurs. Elle a mené une mission de sensibilisation et de plaidoyer auprès des autorités et des acteurs de l'éducation de la région du Nord à Ouahigouya, afin de promouvoir l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap visuel (EHV). Cette action visait à engager les autorités dans l'identification d'enseignants à former pour accueillir les EHV dans les écoles publiques dès la prochaine rentrée scolaire. Ces efforts ont mené à des engagements concrets de la part des responsables éducatifs, et le processus de sélection des enseignants a débuté. Solange a également organisé un atelier de capitalisation sur les expériences d'inclusion scolaire des EHV au CP2 en présence des professeurs d'écoles et encadreurs pédagogiques des localités de Banfora, Houndé, Tenkodogo et de Ouagadougou. Cet atelier a permis de réfléchir sur les avantages et limites du dispositif, de tirer des leçons et de formuler des recommandations pour améliorer la réussite scolaire des EHV inclus en classe de CP2. Elle a également mené une mission de suivi et de prospection auprès des

établissements scolaires et des responsables des services déconcentrés dans la région du Centre-Ouest, sensibilisant ces acteurs à intégrer les EHV dans leurs actions locales (formation des enseignants, suivi pédagogique, cantine, etc.). La visite d'un centre accueillant les EJHV en réadaptation à Réo, où des constats inquiétants ont été faits concernant les conditions d'apprentissage du braille, a permis de définir une feuille de route pour accompagner la normalisation de la scolarisation des EJHV concernés.

Solange a initié un travail pour la mise en place et la formation d'encadreurs pédagogiques en Education Inclusive dans les zones d'interventions. Ces encadreurs pourront assurer le suivi de proximité et l'appui pédagogique des enseignants des EHV, pallier le manque de compétences actuelles, et faciliter la collecte des données sur les EJHV et les enseignants spécialisés. Ils joueront également un rôle clé dans la sensibilisation, le plaidoyer, et l'identification des EJHV, favorisant ainsi un transfert de compétences vers le niveau déconcentré.

En dix mois, les actions prioritaires de la Responsable Technique en Education Inclusive se sont concentrées sur la prise de contact avec les acteurs de terrain pour mieux comprendre la mise en œuvre du programme. Certaines activités ont été réalisées avec le président de l'UN-ABPAM et le chargé de programme. Les perspectives incluent notamment l'inclusion scolaire des EJHV à Ouahigouya, l'élaboration du contenu d'enseignement de la Classe d'Observation (CO), et la mise en place d'encadreurs pédagogiques en Education Inclusive dans les zones concernées, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs du programme.



Solange, la nouvelle responsable éducation inclusive et innovation
pédagogique lors d'un atelier de formation des enseignants des classes de CP2
de Houndé et Banfora

Atelier CAP, Construire des Accords de Partenariat entre SHC et INEFJA

La mise en œuvre de programmes de la coopération belge est exigeante pour toutes les parties prenantes. **La qualité des relations interpersonnelles** est essentielle à l'atteinte des objectifs, mais ces relations sont souvent complexes en raison du contexte interculturel.

Pour répondre à ces défis, SHC a fait appel à **l'expertise d'Echos Communication** pour organiser un **atelier visant à questionner la dynamique des partenariats**, en créant un espace où chacun peut s'exprimer librement et sans jugement. Cette démarche s'inscrit dans une **approche décoloniale de la coopération**, qui cherche à instaurer **des partenariats plus équitables**.

L'atelier a mis en avant des actions partenariales réussies, qui sont sources de fierté pour toutes les parties. Toutefois, il reste nécessaire de réfléchir pour aller plus loin, renforcer l'équilibre du partenariat, et s'assurer que chaque partie joue pleinement son rôle dans un collectif plus performant.

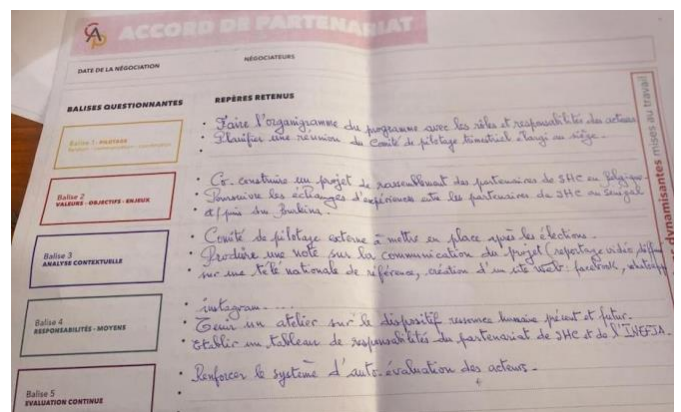
Echos Communication a animé l'atelier pour faciliter l'utilisation par les deux partenaires de **l'Outil CAP (Construire des Accords de Partenariat)**. Cet outil vise à co-construire un Accord de Partenariat et à évaluer l'atteinte des défis associés.

L'outil CAP permet à chacun de s'exprimer librement grâce à des règles claires qui structurent la discussion tout en encourageant un échange ludique et convivial.

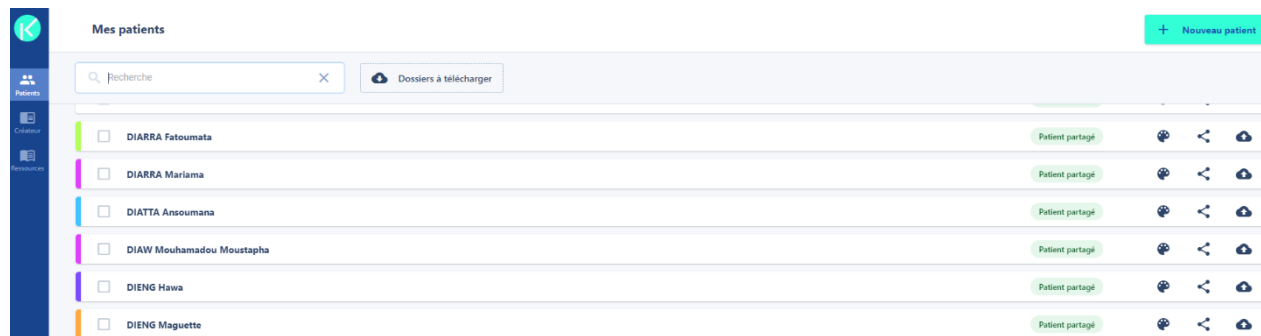
Après sept années de collaboration, l'utilisation de l'outil CAP a permis, pour la première fois, aux deux organisations de mettre des mots sur les valeurs, la gouvernance, les outils de suivi, et les modalités collaboratives de partenariat. Tous les collaborateurs, anciens et récents, ont pu exprimer leurs questionnements et proposer des améliorations sur la communication, le partage des

responsabilités, l'équilibre décisionnel, et l'engagement mutuel.

A l'issue des deux jours de discussions intenses et enrichissantes, les partenaires ont adopté un **premier Accord de travail, incluant des engagements concrets à mettre en œuvre prochainement**. L'atelier a également permis de proposer l'intégration du partenaire sénégalais au processus de réflexion stratégique de SHC. Il a été invité, au même titre que l'ensemble des partenaires sénégalais et burkinabés, à participer à deux jours d'atelier stratégique en Belgique en mai 2024. Cette démarche **a enrichi la qualité des débats, renforcé la confiance mutuelle, et créé un sentiment partagé de responsabilité face aux enjeux et défis à relever**.



Suivi Evaluation, Projet D4D, Lancement de Kobus App



En 2023, SHC a eu l'opportunité de répondre à un appel à projets, « Digital 4 Development » (D4D), lancé par les fédérations des ONG belges, ACODEV, ngo-federatie et Fiabel pour soutenir les projets de digitalisation dans le cadre du développement durable. Une fois sélectionné, SHC a obtenu un financement de 14.169,74 euros. Le projet a pour objectif d'accompagner ses partenaires sénégalais et burkinabé dans l'appropriation d'une application informatique destinée à suivre les données administratives, médicales et scolaires des élèves du programme.

Compte tenu du nombre important de bénéficiaires et de leur répartition géographique sur plusieurs régions dans les deux pays, SHC et ses partenaires ont souhaité mettre en place **une base de données numérique** de ces enfants. Le projet répond également à un besoin exprimé par les partenaires de gérer efficacement les nombreuses données liées au suivi individuel des enfants et de réaliser des études statistiques sur le groupe cible. L'intégration des bilans médicaux et psycho-sociaux permettra de mettre en lumière des problématiques spécifiques concernant le respect des droits de l'enfant, sur lesquelles le programme souhaite intervenir.

Dans ce cadre-là, la **phase de conception du projet D4D** a permis de réunir des partenaires sénégalais et burkinabés lors d'une **mission au Sénégal en novembre 2023**. L'objectif était de réfléchir collectivement à l'adoption de KobusApp, une application permettant de numériser les dossiers administratifs, les bilans médicaux et le suivi pédagogique des enfants en situation de handicap sensoriel (EJHS)ciblés par le programme. Une présentation de l'application a été organisée à

Thiès en présence du CERFA, une organisation qui l'utilise déjà. La pertinence du dispositif a été validée et les premiers tests ont eu lieu au CVT en 2024. Actuellement, le projet continue de progresser avec des phases de tests et d'ajustement de l'application. Un questionnaire adapté a été introduit sous forme de bilan, testé par des phases d'encodage test et modifié à plusieurs reprises. Une fois la version validée, les données administratives, scolaires et médicales ont commencé à être encodées par une stagiaire avec le soutien du personnel du CVT, couvrant jusqu'à présent 90 enfants. Ce processus a mis en lumière les lacunes dans les données disponibles ainsi que des difficultés de classement et un manque de traitement et d'exploitation des données par le partenaire. Le projet D4D représente donc une double opportunité : **professionnaliser la gestion des données** et **initier le partenaire local à ce domaine de compétences**.

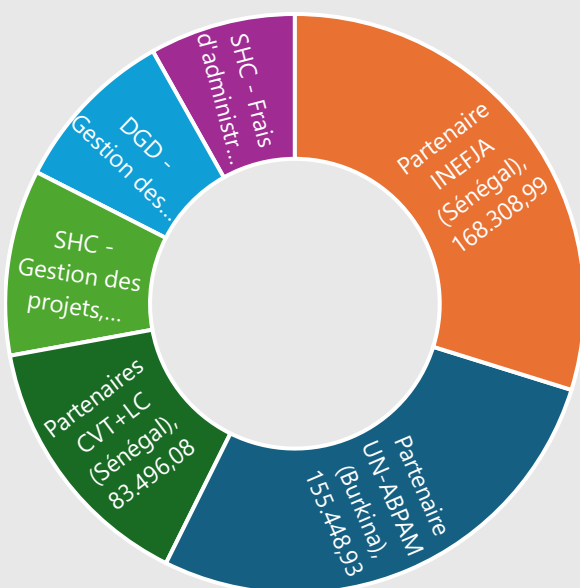
Le CVT a été choisi comme premier partenaire pour cette phase test en raison de sa configuration, avec un seul centre regroupant tous les enfants au même endroit. Après cette première phase, l'objectif est désormais de tester le dispositif avec les autres partenaires : l'INEFJA au Sénégal et l'UN ABPAM au Burkina Faso.

Quant à la protection des données, celles-ci seront hébergées sur un serveur sécurisé conforme à la réglementation européenne. Les familles et les enfants seront informés du dispositif et auront le choix de participer, leur consentement éclairé étant sollicité. Ce consentement est particulièrement crucial étant donné que l'application permet l'intégration de photos et vidéos illustrant l'évolution des enfants

Comptes annuels

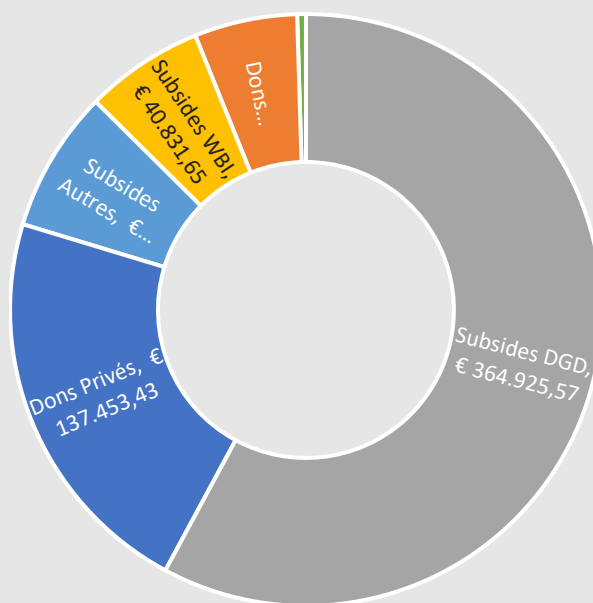
Charges 2023 (Euros)

- Partenaire UN-ABPAM (Burkina)
- Partenaire INEFJA (Sénégal)
- Partenaires CVT+LC (Sénégal)
- DGD - Gestion des projets
- SHC - Frais d'administration générale
- SHC - Gestion des projets
- SHC - Prov pour R&C



Produits 2023 (Euros)

- Dons Privés
- Dons Parrainages (ABPAM & Tic-Tac)
- Subsidés DGD
- Subsidés WBI
- Subsidés Autres
- Autres produits







Vous souhaitez soutenir nos actions ?

Vous pouvez :

- Faire un don unique sur le compte BE94 7360 0038 3014 - communication « don SHC »
- Faire un don mensuel sur le compte BE83 7360 0038 3115 - communication « don mensuel SHC »

Pour toute contribution annuelle supérieure à 40€, une attestation fiscale vous sera envoyée et vous récupérez jusqu'à 45% de la somme versée, suivant votre régime fiscal. Vous ne déboursez en fin de comptes que 22€.

SHC a introduit une demande afin de devenir membre de l'Association pour l'Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Cela implique que tous les donateurs et donatrices disposent d'un droit à l'information et peuvent connaître, annuellement, la destination des fonds récoltés.

Siège social : IRSA, Chaussée de Waterloo 1504, B-1180 Bruxelles

Siège d'exploitation : Rue de Rixensart 22, B-1332 Genval

info@sensorial.be